

Du côté des miliciens britanniques : prêts au combat dans les quarante-huit heures

Autor(en): **Butler, Rupert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **134 (1989)**

Heft 5

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-344928>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Du côté des miliciens britanniques : prêts au combat dans les quarante-huit heures

par Rupert Butler (London Press Service)

En semaine, Paul Lee, 25 ans, conduit un de ces gros bus rouges à impériale de sept tonnes qui sillonnent les rues encombrées de Londres. Lorsqu'il prend un congé ou durant les week-ends, il chemine péniblement sous une charge de 22 kg à travers les terrains les plus désolés du Royaume-Uni.

Son ami écossais John Ness, 25 ans lui aussi, est un peintre portraitiste qui passe le plus clair de son temps de travail devant son chevalet. Mais, les week-ends on le voit le plus souvent sauter, en parachute d'un avion Hercules.

Lorsqu'ils se présentent au QG du duc d'York, dans le quartier londonien de Chelsea, les deux hommes deviennent les 2^{es} classes Lee et Ness du 10^e *Bataillon the Parachute Regiment*, l'un des trois bataillons parachutistes de l'armée territoriale britannique.

Les paras ne forment qu'une partie de la Territoriale, force armée de volontaires qui compte quelque 80 000 hommes à l'heure actuelle.

En cas d'urgence nationale, la Territoriale peut apporter son concours immédiat à l'armée régulière pour lui ajouter un tiers de ses effectifs totaux. Quelque 70% des unités de la Territoriale ont du reste leur rôle au sein de l'OTAN.

Entraînement réaliste

La Territoriale britannique est administrée par neuf conseils régionaux, chacun responsable de ses propres unités, du recrutement et des promotions.

«Je suis entré tout simplement au QG des paras, déclare le soldat Lee. Une fois qu'ils se sont assurés que mon engagement était sérieux, il n'y a pas eu un instant de perdu. J'ai passé quatre week-ends en période d'entraînement et deux semaines à m'initier au métier de fantassin aéroporté.»

Le soldat Ness a aussi appris à sauter d'un avion avec tout son chargement d'armes, sac et munitions. Le tout a commencé par des séances d'instruction au sol: maniement des mitrailleuses et des armes antichars sur les terrains d'entraînement ou les champs de tir.

Parce qu'il est engagé à temps partiel, le territorial doit recevoir son instruction et son entraînement en beaucoup moins d'heures que son homologue de l'armée régulière. Et puisque l'un comme l'autre peuvent être un jour appelés à se trouver côte à côte au combat, l'armée régulière fait le maximum pour que la formation des territoriaux soit aussi variée et réaliste que possible.

En cours d'année, des exercices se déroulent en Allemagne, à Gibraltar,

au Danemark, en Norvège et aux Pays-Bas. Des échanges sont aussi organisés avec les territoriaux des Etats-Unis et du Canada.

Partout l'accent est mis sur l'engagement total. Officiellement, un membre de la Territoriale ne doit donner par an que deux semaines de son temps à un camp annuel, six week-ends pour des activités hors camp avec séances de tir et une présence raisonnable aux exercices qui ont lieu dans la soirée. Mais on peut penser que la plupart des unités attendent beaucoup plus de leurs hommes – et c'est ce qui se passe en général.

«La Territoriale devient une seconde nature, dit le 2^e classe Ness. C'est fou ce qu'elle vous prend de temps de loisirs mais, en fait, on ne s'en plaint pas.»

La Territoriale est prête à payer un tel attachement au même barème que celui de l'armée régulière.

Pour la patrie

Les territoriaux qui font les périodes requises durant l'année et font preuve de leur efficacité aux yeux de leur commandant d'unité reçoivent en plus des primes allant jusqu'à £ 600.

Parce que la Grande-Bretagne est le seul pays européen de l'OTAN à ne pas avoir de service militaire obliga-

toire, elle confie une part non négligeable de sa défense de base à ces volontaires à temps partiel. Cette situation ne manque pas de précédents. C'est ainsi que le 4^e bataillon des *Royal Green Jackets*, unité de renfort de l'OTAN, a ses racines dans les régiments de fusiliers volontaires formés au XVIII^e siècle qui tous se sont distingués au cours des deux guerres mondiales.

Autre unité territoriale, la *London Scottish Rifles* a été la première à participer à d'importants combats durant la Première Guerre mondiale à Messines (Belgique), action où, sur 760 soldats, 140 seulement revinrent indemnes.

On peut juger combien l'OTAN prend les unités territoriales au sérieux par le fait que, si la guerre menaçait, une proclamation royale ferait sortir leurs membres de leurs bureaux et de leurs usines, de leurs magasins et de tout autre lieu de travail pour revêtir leur uniforme et se préparer à défendre des endroits d'importance stratégique comme les bases militaires, les centres de télécommunications, les réservoirs de carburant et les installations radar. Mais ils seraient tout aussi bien prêts à partir au combat loin de chez eux – le tout dans les 48 heures de la proclamation de l'état d'urgence.

R. B. (LPS)